

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES — 2018

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle des membres du REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE (Regroupement) tenue dans la salle communautaire de l'île Verte, le 28 juillet 2018 à 13 h 00.

PRÉSENCE ET QUORUM

Gilbert Delage, Paul Deschênes, Daniel Dussault, Marie Gagné, Aline Grenon, Colette Lussier, Denis Michaud, Louise Newbury, Gisèle Pharand, Marc Prentki, Gail Richardson, Bastien Vézina, Diane Vézina. **Étant tous membres en règle du Regroupement.**

Anne Bérubé, Pierre Leblanc et Martine Vally sont aussi présents.

Tous les membres ayant été convoqués et un quorum atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition faite par Louise Newbury et appuyée par Daniel Dussault, il est résolu d'élire Bastien Vézina président et Aline Grenon secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Le président, Bastien Vézina, déclare l'assemblée annuelle ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Gail Richardson propose, appuyée par Daniel Dussault, l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 1ER JUILLET 2017

Les membres ont tous reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée annuelle de 2017. Denis Michaud propose, appuyée par Gilbert Delage, de dispenser de la lecture de celui-ci et de l'adopter. Cette proposition, ainsi que le procès-verbal, sont adoptés à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DURANT L'ANNÉE 2017-2018

Bastien Vézina fait état des activités du Regroupement pendant l'année 2017-2018. Le rapport des activités a été distribué aux membres avant l'assemblée et est annexé à ce procès-verbal.

5. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DU GROUPEMENT

Le 11 juin dernier, Minnie Dussault et Daniel Raymond, nommés réviseurs des comptes et des registres comptables lors de la dernière assemblée générale, ont révisé l'état de la situation financière du Regroupement au 31 mars 2017, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs et du flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Ils ont signé le même jour une confirmation de révision. Le tout a été approuvé par le conseil d'administration le 12 juin.

Les membres du Regroupement ont pris connaissance du projet d'états financiers et de la confirmation de révision. À la suite d'une proposition faite par Denis Michaud et appuyée par Colette Lussier, il est unanimement résolu que les états financiers soient acceptés.

Bastien Vézina et Aline Grenon soulignent que Minnie Dussault et Daniel Raymond ont fait un travail de révision en profondeur. Les personnes présentes les remercient.

6. NOMINATION DES RÉVISEURS DES REGISTRES COMPTABLES POUR 2018/2019

Aline Grenon informe les membres que Minnie Dussault est disposée à agir à nouveau comme réviseur des registres comptables du Regroupement pour l'année 2018-2019, mais que Daniel Raymond n'est pas disponible. Sur proposition faite par Paul Deschênes et appuyée par Gail Richardson, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le conseil d'administration à confirmer la nomination de Minnie Dussault et à trouver un remplaçant pour Daniel Raymond.

7. ÉLECTION D'ADMINISTRATEURS POUR 2018-2020

Les mandats de deux ans de Gilbert Delage, Denis Michaud et Yvon Mercier ont pris fin. Les quatre autres administrateurs, Anne Bérubé, Aline Grenon, Gail Richardson et Bastien Vézina demeurent en poste jusqu'en 2019.

Aline Grenon informe les membres que lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 12 juin 2018, Gilbert Delage, Denis Michaud et Yvon Mercier ont confirmé leur intention de demeurer en poste. Aline Grenon propose Gilbert Delage et Louise Newbury propose Denis Michaud et Yvon Mercier.

Aline Grenon propose également Louise Deschênes, en soulignant que les règlements permettent la nomination de onze administrateurs au maximum et que Louise Deschênes a fait part de son intérêt, bien qu'il n'ait pas été possible pour elle d'être présente aujourd'hui.

Il n'y a aucune autre proposition.

Il est unanimement résolu d'élire comme administrateurs du Regroupement, les quatre personnes suivantes : Gilbert Delage, Louise Deschênes, Denis Michaud et Yvon Mercier. Leur mandat prendra fin en 2020.

Le conseil d'administration 2018-19 sera donc composé de huit administrateurs, soit : Anne Bérubé, Gilbert Delage, Louise Deschênes, Aline Grenon, Yvon Mercier, Denis Michaud, Gail Richardson et Bastien Vézina.

8. VARIA

Aucun ajout.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Daniel Dussault, Marc Prentki et Louise Newbury posent des questions relatives au terrain dont le Regroupement est propriétaire et aux terrains qui font l'objet de servitudes de conservation :

Accès par le public – le public aura accès au terrain du Regroupement une fois que l'accès sera sécuritaire, probablement à l'automne; par contre le public ne peut avoir accès aux terrains qui font l'objet de servitudes, sans l'accord des propriétaires;

Disposition par le Regroupement – le Regroupement pourrait disposer du terrain dont il est propriétaire, mais il aurait l'obligation de le céder à un organisme avec un mandat de conservation;

Droits et obligations des parties – le Regroupement est astreint à plusieurs obligations relatives à son terrain, découlant de la loi, de l'acte de donation du terrain et d'une entente avec Conservation de la nature Canada; les propriétaires des autres terrains doivent respecter les conditions énoncées dans les actes de servitude et le Regroupement exerce une surveillance à cet égard.

Daniel Dussault pose une question au sujet de l'évaluation municipale relative à l'ensemble de ces terrains. Aline Grenon informe les membres que ceci fait l'objet d'étude par la MRC de Rivière-du-Loup. Une fois cette étude terminée, il se peut que l'évaluation de ces terrains soit révisée à la baisse. Bastien Vézina et Aline Grenon informent les membres que l'évaluation municipale de terrains voués à la conservation fait actuellement l'objet de discussion aux plus hauts niveaux et qu'une entente à cet égard avec le Québec est souhaitable. Louise Newbury souligne qu'une révision à la baisse de l'évaluation des terrains aura une incidence sur l'ensemble des contribuables.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition faite par Colette Lussier et appuyée par Bastien Vézina, l'assemblée est close.

ANNEXE A – rapport des activités

ANNEXE A

RAPPORT DES ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018

Encore cette année, le Regroupement a été très actif, comme vous aurez pu le constater à la lecture des textes publiés dans *L'Insulaire* (été 2018).

À ce jour, le Regroupement a réussi à conserver à perpétuité 152 hectares de milieux naturels sur l'île Verte, grâce à la générosité de propriétaires soucieux de protéger l'environnement.

1) Acquisition de terrains et de servitudes de conservation

- a) **Projet Vally** : Le 31 janvier 2018, Madame Martine Vally-Fontaine a accordé une servitude de conservation à perpétuité sur un terrain de 109 hectares, permettant ainsi de conserver presque 10 % de la superficie de l'île Verte. Cette servitude, jumelée à la conservation de 43 hectares le long des battures (projet Deschênes), servira à protéger des parties vitales de l'île.

Conservation de la nature Canada a versé une subvention permettant de payer les services requis pour mener le projet Vally à terme (arpenteur, évaluateur, notaire ...). Quant à la constitution du fonds de gestion de 60 000 \$, équivalent à 15 % de la valeur du don, ce fonds a été constitué avec l'appui notamment de la Fondation de la faune du Québec, de la Société Duvetnor et du Regroupement.

- b) **Projet Deschênes** : Au printemps 2018, le sentier sur la partie du terrain qui appartient au Regroupement a fait l'objet de travaux d'entretien et de nettoyage. Par contre, le sentier ne pourra pas être ouvert au public avant la construction d'un escalier durant le mois d'août. Un tel escalier est essentiel afin de rendre le sentier sécuritaire. Un panneau sera posé à l'entrée dès que l'escalier aura été terminé. Un deuxième panneau, offert par Environnement et Changement climatique Canada, sera posé près des battures.
- c) **Autres projets de conservation** : Le Regroupement souhaite pouvoir compléter un autre projet à l'automne, relatif à un terrain de six hectares entre le Chemin de l'île et le fleuve au nord. En protégeant ce terrain, le Regroupement fixera en quelque sorte une zone tampon entre la partie plus développée à l'ouest de l'île et la partie moins développée au centre. La partie centrale de l'île fait l'objet des principaux efforts de conservation du Regroupement et il se peut qu'au moins un autre terrain dans ce secteur puisse être protégé en 2019 ou 2020.

Par la suite, le Regroupement veillera prioritairement à l'entretien et à la protection des terrains qui auront fait l'objet de conservation.

2) Demandes de reconnaissance de réserves naturelles

En plus de faire partie du Programme de dons écologiques, les projets entrepris par le Regroupement font l'objet de demande, auprès du Québec, pour que les terrains soient reconnus comme réserves naturelles en vertu de l'article 55 de la *Loi sur la conservation du*

patrimoine naturel du Québec. Des représentants du MDDELCC ont visité les terrains entre le 15 et le 17 juin et le processus de reconnaissance est en cours. Une telle reconnaissance par le Québec accordera une protection supplémentaire à ces terrains.

3) Activités de financement et de promotion

Durant l'année 2017-2018, le Regroupement a reçu des dons individuels non dirigés de 4 820 \$, des dons institutionnels dirigés de 45 000 \$ et des subventions de 15 863 \$. Ces sommes ont notamment été affectées au projet Vally : paiement de services professionnels et constitution d'un fonds de gestion.

La vente en 2017 de l'ouvrage intitulé *Les boucaneries* s'est poursuivi à un rythme beaucoup plus lent et a donné lieu à des revenus de 221 \$.

4) Le conseil d'administration

Durant l'année 2017-2018, le conseil d'administration du Regroupement était composé de Bastien Vézina (président), Denis Michaud (vice-président), Aline Grenon (secrétaire-trésorière) et des administrateurs Anne Bérubé, Gilbert Delage, Yvon Mercier et Gail Richardson. Les administrateurs se sont rencontrés à cinq reprises.

Nos remerciements aux membres du conseil d'administration pour leurs bons conseils, leur aide et leur enthousiasme, ainsi qu'aux membres du Regroupement pour leur soutien.

5) Perspectives 2018-2019

Au cours de la prochaine année, le principal défi que le Regroupement doit relever a trait au financement. En outre, il sera nécessaire de combler le fonds de gestion relatif au projet Vally et d'obtenir les fonds requis pour compléter le projet de conservation en cours.

Malgré une situation financière qui s'améliore d'année en année, il demeure que les fonds pour payer les frais généraux demeurent limités. Vos dons sont essentiels à cette fin.

Nous vous remercions de votre appui indéfectible!

Le 28 juillet 2018

Bastien Vézina, président